

Novembre 2018



Eloge de la fragilité



Postulat : une entreprise inclusive est ouverte à tous les talents et aux compétences qui lui permettront de réaliser les missions attendues. Toutefois, la réalité est plus complexe à mettre en œuvre et un certain nombre de paramètres doivent être pris en compte au-delà des compétences -techniques et douces (soft skills).

En effet, pour remettre l'humain au centre, il faut composer avec toutes ses différences, tous ses parcours, toutes ses capacités, toutes les fragilités qui donnent du relief aux individus. Et la fragilité n'est pas réservée à quelques uns, bien au contraire. A tout moment, chacun peut être fragilisé : facteurs endogènes comme exogènes, de manière temporaire, chronique, évolutive. Dans un monde qui s'accélère, où il faut s'adapter au quotidien, les relations humaines doivent créer les conditions d'une attention particulière à l'autre et au dialogue pour que les organisations comme les individus puissent fonctionner ensemble le mieux possible en prenant en compte les spécificités de chacun et en valorisant les compétences au-delà des différences. La fragilité, c'est l'essence de l'humanité, elle nous aide à faire la société, y compris dans nos organisations responsables.

Très belles fêtes de fin d'année à tous!

Merci à vous,



Non-discrimination



Actualité

Discriminations à l'embauche : mieux vaut s'appeler Thomas que Julie

La Fondation des femmes a voulu vérifier l'affirmation selon laquelle l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'explique aussi parce que ces dernières ne peuvent pas toujours accéder à des métiers traditionnellement masculins, souvent mieux payés, car plus physiques. Dans les métiers les plus masculinisés, une femme a 22 % de chances en moins d'être rappelée si elle envoie un CV qu'un homme.

Aucune entreprise ne respecte la parité, même si les PME s'en sortent mieux que les grandes firmes et les TPE. Les PME sont moins regardantes en termes de genre. Leur management de proximité aide également à faire remonter les expériences réussies avec une femme et à leur donner valeur d'exemple. Les grandes entreprises parlent beaucoup d'égalité professionnelle pour leurs salariées cadres mais font encore l'impasse sur les employées et les ouvrières. Quant aux TPE, elles sont souvent freinées par leurs clients qui restent réticents à la présence de femmes dans les équipes, selon Isabelle Guéguen, codirigeante de Perfégal, cabinet de conseil en égalité professionnelle.

En savoir +

Actualité

Le Défenseur des droits se réjouit de la sortie du livre « Le racisme et la discrimination raciale au travail » de l'AFMD auquel il a été associé

Le 12 novembre 2018, Jacques Toubon est intervenu en clôture de la conférence de lancement du livre « Le racisme et la discrimination raciale au travail » produit par l'Association française des managers de la diversité (AFMD). Ce livre rappelle la réalité du racisme et des discriminations dans l'entreprise en donnant des exemples de situations réelles et en montrant l'inadéquation voire l'inexistence des réponses apportées aux personnes qui y sont confrontées. Il propose également des pistes aux employeurs pour améliorer leur prévention et mieux faire face à ces situations. Le baromètre réalisé en 2018 révèle que 33 % des personnes qui se pensent perçues comme non-blanches déclarent avoir déjà été confrontées à des propos ou comportement racistes au travail.

La contribution à l'ouvrage réalisé par l'AFMD s'inscrit donc dans la mission du Défenseur des droits en matière de promotion de l'égalité et d'accès aux droits.

> Consultez le livre <u>ici</u>

En savoir +



Anaïs Coulon | Dorothée Prud'homme | Patrick Simon



Non-discrimination



Actualité

L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi

L'Insee a fait un recensement sur l'insertion des immigrés en France. L'immigration se féminise au fil des années et les femmes sont désormais aussi nombreuses que les hommes à venir étudier en France. La population immigrée est de plus en plus diplômée, pour des raisons qui tiennent à la fois aux niveaux d'études plus élevés atteints par les parents et à la poursuite des études en France de personnes arrivées enfants ou comme étudiants.

Quatre immigrés sur dix ne parlaient pas ou peu le français lors de leur premier emploi en France. Un tiers de ceux qui sont en emploi considèrent qu'ils sont surqualifiés. À caractéristiques égales, le sentiment de surqualification dans le premier emploi occupé en France est plus fort parmi les immigrés qui ne parlaient pas le français.

En savoir +

Actualité

La perception des discriminations au travail en cinq chiffres

L'âge et le genre sont les facteurs de discrimination les plus lourdement ressentis au travail, selon une étude publiée le 30 novembre par le Medef.

- 48 % des salariés craignent d'être un jour victime de discrimination au travail.
- 22 % des salariés ont peur d'être discriminés en raison de leur sexe.
- 41 % des salariés pensent que l'âge peut être un facteur discriminant.
- 64 % des salariés considèrent qu'une personne portant un signe religieux visible pourrait être recrutée dans leur entreprise.
- 33 % des salariés des entreprises perçues comme innovantes estiment que l'âge serait moins discriminant.





Diversité

Actualité

Inégalités salariales hommes-femmes : les 4 questions clé du plan de Muriel Pénicaud

La ministre du Travail Muriel Pénicaud a détaillé jeudi 22 novembre les indicateurs retenus pour mesurer les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes et tente de corriger "cet échec collectif". Concrètement, quelles sont les obligations des entreprises ? Cinq éléments ont été retenus et pondérés pour obtenir un barème de 100 points.

Le premier indicateur, calculé sur 40 points, mesurera les écarts de salaires, à poste et âge comparable, dans une même catégorie professionnelle ou classification de branche. Le deuxième indicateur, compté sur 20 points, vérifiera si les hommes et les femmes d'une entreprise ont les mêmes chances d'augmentation, qu'ils en fassent la demande ou pas. Le troisième évalue les chances de promotion sur 15 points. Le quatrième indicateur, mesuré sur 15 points, n'est qu'un énième rappel à la loi qui oblige à attribuer aux femmes en retour de congé maternité la même augmentation générale qu'aux autres salariés. Enfin, le dernier indicateur attribue une dizaine de points aux entreprises qui ont au moins quatre femmes parmi les dix postes les plus élevés.

Les entreprises devront mettre en place des mesures correctives dans leur accord pour l'égalité professionnelle ou plan d'actions. La première d'entre elle est la mise en place d'une enveloppe de rattrapage salarial pour toutes les femmes restées sur le carreau. Au bout de 3 ans, les entreprises qui maintiennent des écarts de salaires inexpliqués devront payer une amende de 1% de la masse salariale.

En savoir +

Index Egalité Femmes-Hommes | Une méthode testée, les entreprises témoignent

Muriel Pénicaud, ministre du Travail et Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, ont lancé jeudi 22 novembre l'index de l'égalité entre les femmes et les hommes. La méthode globale a fait l'objet de tests en situation réelle dans 35 entreprises de plus de 50 salariés, en partenariat avec l'ANDRH.

Les détails de l'index sont à retrouver dans le dossier de presse.





Diversité

Actualité

Emplois francs : « Il y a un potentiel encore inexploité par les entreprises » selon Jean-Charles Blanc de Pôle Emploi

Le directeur territorial Pôle Emploi des Bouches-du-Rhône, Jean-Charles Blanc, monte au créneau, pour mobiliser les entreprises du territoire afin qu'elles bénéficient des « emplois francs ». Le dispositif est particulièrement attractif. Il peut faire profiter à l'entreprise qui le recrute d'une aide financière qui varie de 5000 euros par an à concurrence de trois années, soit un total potentiel de 15000 euros pour un CDI. L'aide est de 2500 euros par an pour un CDD.

Au sein des quartiers politiques de la ville (QPV), le taux de chômage est beaucoup plus important qu'en dehors de ces quartiers : en moyenne de 18% – contre 10% dans le département – et parfois jusqu'à 30%.

Les difficultés rencontrées : une entreprise a la pression du carnet de commandes et donc la tentation de recruter tout de suite la personne qui est employable. Les personnes issues des quartiers ne sont pas forcément aussi qualifiées ou mobiles que celles issues d'autres zones. De plus certaines personnes n'ont pas les codes des entreprises.

Côté entreprises : ce dispositif n'est pas suffisamment connu. On doit encore le promouvoir au niveau des petites et moyennes entreprises.

Côté candidats : La grande majorité d'entre eux qui sont suivis par Pôle Emploi ont reçu une carte de visite nominative certifiant qu'ils habitaient bien dans un QPV, qu'ils étaient éligibles aux emplois francs.

Les emplois francs ont quelque chose d'original par rapport aux anciennes zones franches. Il fallait précédemment que les entreprises soient domiciliées dans les zones franches. Le dispositif emplois francs est désormais ouvert à tous les demandeurs d'emplois, inscrits à Pôle emploi, quel que soit leur âge et leur niveau de diplôme à partir du moment où le candidat réside dans un QPV.





Handicap

Actualité

Obtenir la RQTH : Un décret simplifie les droits et démarches

Un décret du 5 octobre 2018 simplifie la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et améliore l'information des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

La principale simplification apportée par ce décret s'illustre par la délivrance automatique de la RQTH pour plusieurs catégories de personnes en situation de handicap (les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, certains bénéficiaires d'emplois réservés, les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité au titre de la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires). Une autre simplification apportée par le décret concerne l'amélioration de l'information des bénéficiaires sur leurs droits.

Enfin, une dernière mesure de simplification porte sur le renouvellement de la RQTH. Toute demande de renouvellement adressée auprès de la MDPH prolonge les bénéfices de la reconnaissance délivrée par la CDAPH jusqu'au renouvellement (uniquement si la demande de renouvellement a été déposée avant son échéance). Ces mesures de simplification vont aussi alléger la pression qui pèse sur les MDPH. Les chiffres sont éloquents puisqu'en 2017, la RQTH représentait 4,5 millions de demandes par an, ce qui la situe après les demandes de cartes d'invalidité, de transport et de stationnement, mais devant l'AAH ou la PCH...





Handicap

Veille

L'Europe se mobilise pour les entreprises inclusives

Belgique, France, Allemagne et Espagne ont décidé, en 2017, de s'unir au sein de la Confédération européenne des entreprises inclusives (EuCIE). L'objectif est de combattre l'inactivité et favoriser l'emploi des personnes handicapées, notamment dans le milieu ordinaire. De fait, un financement Erasmus Plus leur permet de travailler sur un dispositif européen de formations. Ces dernières s'adressent aux dirigeants et cadres d'entreprises et s'appuient sur des répertoires de métiers élaborés au cours du projet. Développer l'autonomie des personnes handicapées, c'est le thème de la 27ème journée internationale dédiée, qui aura lieu le 3 décembre 2018. Un souhait partagé car selon l'EuCIE plusieurs dispositifs permettent de pallier « une capacité de travail réduite ou différente ». Son leitmotiv : « Au-delà de l'apport financier, le travail est, pour beaucoup, essentiel à la socialisation et à la satisfaction d'un projet de vie ». Elle entend, in fine, faire partie intégrante de la stratégie européenne 2020-2030 en faveur des personnes en situation de handicap.

En savoir +

Vu Ailleurs

Lancement de la plateforme autisme-emploi.fr

La société de conseil Ethik connection, en partenariat avec la fondation handicap Malakoff Médéric, a lancé autisme-emploi.fr, une « plateforme en ligne d'aide au coaching pour faciliter l'accompagnement des personnes autistes vers ou dans l'emploi ».

S'il n'existe pas de statistiques précises sur le chômage des autistes, l'accès à l'emploi pour cette catégorie de la population semble très compliqué. Autisme-emploi.fr est une plateforme dédiée à la lutte contre le chômage des autistes, à l'accompagnement des personnes autistes en âge de travailler et à l'ensemble des parties prenantes (employeurs, famille, etc.). L'objectif est d'évaluer les personnes à travers des outils spécifiques avant leur intégration dans un milieu professionnel ordinaire et d'apporter, en connaissance de cause, un accompagnement adapté.







Handicap

Vu chez nous

Modis s'engage pour l'inclusion des étudiants Asperger!

Modis a signé un partenariat avec Grenoble Ecole de Management pour l'inclusion professionnelle de personnes diagnostiquées Asperger. Ce projet s'inscrit directement dans la lignée de l'Accord Handicap.

Ce programme vise à former aux métiers des data des profils atypiques en recherche d'emploi ou de formation à travers deux cursus proposés (Cursus Data analyst et Cursus Développeur).

Il a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien en entreprise des stagiaires Asperger et de répondre à la pénurie de compétences dans le secteur des data tout en proposant un accompagnement à l'étudiant.

Pour rappel, le Syndrome d'Asperger désigne un trouble du développement neurologique à causes principalement génétiques dont découle une difficulté de compréhension et de communication pouvant influencer leur interactions avec les autres.

En savoir +



modis

Charte Aspie friendly: valoriser le talent des Asperger?

Des universités et des entreprises "aspies friendly", c'est-à-dire accueillantes et bienveillantes avec les personnes autistes Asperger. Dans ce cadre, une nouvelle charte « Entreprise Aspie friendly » a été élaborée afin d'aider à identifier les bonnes pratiques pour lever les barrières dans l'accès à l'emploi.

L'objectif du projet est d'améliorer l'inclusion des personnes avec autisme sans déficience intellectuelle dans l'enseignement supérieur et vers l'insertion professionnelle. Bertrand Monthubert, porteur du projet, l'a co-signée avec plusieurs grandes entreprises : AutiConsult, CGI, Microsoft et Thales. Ce projet Aspie friendly s'inscrit dans la Stratégie nationale pour l'autisme, dévoilé en avril 2018 par le Premier ministre (article en lien ci-dessous) ; il a démarré en 2018 pour une durée de 10 ans et couvre tous les aspects depuis la transition entre le secondaire et l'université jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle





Management de la RSE

Vu ailleurs

Chez Veolia, « les amis critiques » questionnent la stratégie de l'entreprise

Depuis 2013, une douzaine d'experts internationaux sur des sujets environnementaux et sociaux se réunit deux fois par an chez Veolia.

Ce comité donne son avis, sans tabous et en toute confidentialité, sur des thématiques RSE. Les portes des sites leur sont ouvertes, tous comme les documents nécessaires à la compréhension des enjeux. Appelé "Amis critiques", le comité a aidé Veolia à prendre des décisions sur des sujets difficiles.

Ce type de comité de parties prenantes est de nos jours institué dans de plus en plus d'entreprises et avec succès. L'intégration du comité dans le conseil d'administration reste cependant un sujet qui ne fait pas l'unanimité au sein du patronat.



Santé et sécurité au travail



Revue de presse

Le mal de dos a coûté l'an dernier plus d'un milliard d'euros aux entreprises

Mal de dos, mal du siècle... notamment en entreprise ? L'assurance maladie lance un appel à la mobilisation auprès des entreprises. L'an dernier, le mal de dos a entrainé la perte de 12 millions de journées de travail. L'avènement du digital et des écrans tous azimuts, source de sédentarité accrue, y est pour beaucoup. Tout comme un mobilier ou un environnement de travail inadaptés. Selon l'Institut national de recherche et sécurité (INRS) plus des deux tiers des salariés ont souffert, souffrent ou souffriront un jour de lombalgie. Plus inquiétant encore : alors que le nombre d'accidents du travail diminue au fil des ans, la part relative des lombalgies dans ces accidents ne cesse de progresser. Le mal de dos constitue aujourd'hui 20 % des accidents de travail. Toujours selon l'Assurance-maladie, il a entraîné en 2017 la perte de 12,2 millions de journées de travail. Pour les entreprises, le coût a dépassé l'an dernier le milliard d'euros, somme à laquelle se sont ajoutés les 661 millions d'euros pris en charge par la Sécurité Sociale.

En savoir +

Actualité

Prévention du mal de dos lié au travail : les entreprises se mobilisent

L'Assurance Maladie lance en Novembre 2018, en partenariat avec l'INRS, une campagne pour la prévention du mal de dos. Cette campagne "Mal de dos au travail?" vise à sensibiliser les employeurs aux problèmes lombalgiques.

Plus de deux salariés sur trois souffrent de problèmes de dos. Les causes sont le plus souvent multiples, et l'activité professionnelle peut comporter des facteurs de risques : manutentions manuelles, chutes, etc., mais aussi organisation du travail et stress.

Pour cela, un kit de communication a été crée comprenant des dépliants notamment à destination des secteurs les plus touchés par le mal de dos : le secteur de la collecte et du tri des déchets ; le secteur de l'aide et des soins à la personne : le secteur du commerce ; le secteur du transport et de la logistique ; et le secteur du bâtiment.





Santé et sécurité au travail



Actualité

Bien-être au travail : les salariés sont de plus en plus nombreux à renoncer à leurs arrêts maladies

Alors que le nombre de salariés arrêtés pour des raisons de santé augmente, ils sont aussi plus prompts à ne pas respecter la prescription de leurs médecins. D'après une étude menée par l'assureur Malakoff Médéric et dont les résultats ont été publiés mardi 27 novembre par Le Parisien, les salariés français sont de plus en plus nombreux à faire ce choix et ce, alors même que le nombre d'arrêts maladies prescrits par les médecins augmente. D'après l'étude, 23 % des arrêts maladies prescrits n'ont pas été respecté, ce qui représente quatre points de plus qu'il y a un an. Les plus touchés sont les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie. Le chiffre atteint près de la moitié des arrêts maladies concernant les directeurs généraux ou les d'entreprises. Signe des pressions ressenties par les personnes concernées, ce renoncement aux arrêts maladies est pourtant considéré par la moitié des personnes interrogées comme nuisant à leur productivité ou à la qualité de leur travail, voire à leur état de santé, provoquant dans certains cas des rechutes et le prolongement de leur maladie.

En savoir +

Revue de presse

Le gouvernement mise sur le télétravail pour réduire les arrêts maladie

Dans un interview sur RTL, le Premier ministre, Édouard Philippe, s'est dit ouvert au recours au télétravail dans certains arrêts maladie afin d'éviter une reprise brutale et favoriser ainsi un retour progressif à l'emploi.

D'après RTL, une mission diligentée par le chef du gouvernement planche sur cette idée. Cela permettrait de réduire les arrêts de travail de quelques jours, mais aussi et surtout les arrêts de travail longs de plus de six mois. Si ces derniers ne représentent que 7 % des arrêts de travail, ils représentent 44 % du coût des arrêts pour l'Assurance maladie.







Santé et sécurité au travail

Revue de presse

Un actif sur cinq présente un trouble mental

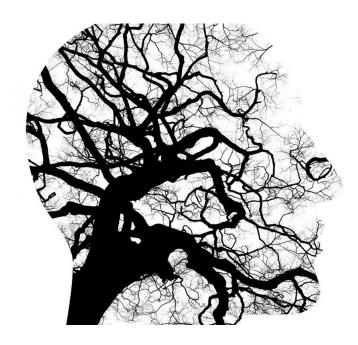
Un Français actif sur cinq (22%) présente une détresse "orientant vers un trouble mental" et les facteurs de risques psychosociaux au travail influent fortement, notamment le déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, selon une étude de la Fondation Pierre Deniker.

Selon l'enquête dévoilée au Conseil économique, social et environnemental (Cese), réalisée avec lpsos et dont les données ont été analysées avec l'appui du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), la proportion d'actifs présentant un risque de trouble psychique est plus importante chez les femmes (26%) que chez les hommes (19%).

La prévalence est aussi plus élevée parmi les actifs travaillant plus de 50 heures par semaine (35% contre 21%), ceux sans bureau fixe (33% contre 22%), les personnes ayant un revenu annuel inférieur à 15.000 euros (30%), celles passant plus d'une heure et demie dans les transports (28%) et chez les actifs aidants de personnes handicapées ou en perte d'autonomie (28%).

Par sexe, pour les femmes, l'importance d'avoir un travail valorisant influe davantage (46% de celles qui ne se sentent pas utiles présentent une détresse contre 20%). Pour les hommes, c'est la solidarité au travail (33% de ceux qui ne peuvent pas compter sur leurs collègues sont à haut risque contre 13%).

Sur la base de ces résultats, la Fondation Pierre Deniker en appelle aux pouvoirs publics pour "investiguer les liens de causalité entre troubles mentaux et facteurs de risques psychosociaux".





Trajectoire professionnelle

Revue de presse

Surprise, les jeunes rêvent de bureaux fermés et de vrais chefs!

Alors que les grands groupes investissent des millions dans la rénovation de leurs espaces de travail pour attirer davantage de jeunes diplômés, il se trouve que les principaux intéressés se montrent étonnamment conservateurs sur le bureau de leurs rêves selon l'enquête menée par la Chaire Workplace Management de l'Essec Business School.

Si ces résultats sont à prendre avec beaucoup de précaution étant donné l'échantillon très restreint qui a été sondé, ils n'en demeurent pas moins détonants. Interrogés sur leurs préférences en matière d'aménagement de bureau, les étudiants sont particulièrement conservateurs sur leur futur espace de travail. Le bon vieux bureau fermé individuel est plébiscité par près du tiers d'entre eux 26% toléreraient quand même dans un bureau fermé partagé, quand plus d'un sur quatre se tournerait sans broncher vers le traditionnel open space.

Pour les étudiants interrogés, il est important d'avoir un ancrage, un territoire, sur le lieu de travail. Leurs témoignages montrent qu'ils voient dans le bureau un endroit dans lequel ils peuvent rencontrer leurs collègues tout en se concentrant plus facilement. Ils expriment ainsi leur attachement au contact humain. Parmi les dernières tendances d'aménagement des espaces de travail, l'une d'entre elles remporte néanmoins l'adhésion : la végétalisation des bureaux. Elle est importante pour plus de 8 étudiants sur dix.





Environnement



Vu ailleurs

À La Défense, un dispositif inédit pour désengorger les transports

La région lle-de-France a lancé un dispositif inédit ce 28 novembre dernier pour essayer de désengorger les transports en commun.

Une quinzaine de grandes entreprises de La Défense sont encouragées à faire preuve de souplesse sur les horaires et à promouvoir davantage le télétravail. Allianz, EDF, Engie, ou Total vont assouplir les horaires de leur collaborateurs et en parallèle, elles doivent encourager à venir au travail à vélo, en covoiturage ou à trottinette. 85% des 180 000 salariés de la Défense utilisent les transports en commun et la signature de cet accord pourrait réduire de 5 à 10% le nombre de salariés aux heures de pointe du matin.

En savoir +

Actualité

Covoiturage, voitures autonomes, forfait vélo ...

Les 12 principales mesures de la loi Mobilité

La ministre Elisabeth Borne a présenté le lundi 26 novembre en conseil des ministres la Loi d'Orientation des Mobilités. Celle-ci est présentée comme une boite à outils dans laquelle élus et opérateurs de transport pourront piocher pour améliorer les déplacements.

Quelques mesures clés sont à noter dont les suivantes : les collectivités locales pourront subventionner les offres de covoiturage ; un accompagnement individualisé pour les demandeurs d'emplois ; un forfait mobilité durable facultatif pour que les employeurs puissent encourager les déplacements domicile-travail en vélo ou en covoiturage ; l'encadrement des nouveaux engins de déplacement ; etc.





Mécénat



Lancement du Giving Tuesday en France en novembre!

Qu'est-ce que le Giving Tuesday?

Le Giving Tuesday a été créé en 2012 par le 92Y Belfer Center for innovation and social impact (New York). Il a été pensé comme un contrepoids au Black Friday et au Cyber Monday qui sont consacrées au shopping. A contrario, Giving Tuesday est consacré à la générosité et à la solidarité et il encourage toutes les formes de don : argent, temps, en nature.

Comment cela s'est-il s'organisé en France ?

Pour les associations et les ONG, il s'agit de faire rayonner leurs projets et les bénéficiaires.

Pour les entreprises, cela sera l'occasion de mettre en valeur du mécénat et de la mobilisation de collaborateurs.

Et à titre particulier, tout est possible : don, sensibilisation, évènement dédié. Les écoles, hôpitaux, universités et collectivités sont également encouragés à jouer le jeu.

En savoir +



Actualité

Mécénat : la Cour des comptes critique l'absence de contrôle de l'Etat

La loi Aillagon a permis au mécénat de trouver sa place dans les entreprises. En 2017, elles étaient 68 930 à y avoir recours contre 6 500 en 2005. Peut mieux faire. C'est ce qui ressort du rapport de la Cour des Comptes sur le soutien public au mécénat d'entreprise rendu public mercredi 28 novembre. La bonne nouvelle tient au fait que la loi Aillagon mise en place voici quinze ans a permis au mécénat de trouver réellement sa place au sein des entreprises hexagonales. Le nombre de fondations de 2 364 l'an dernier a triplé depuis 2001. Mais la manne liée à l'incitation fiscale du mécénat en France profite toutefois très largement à un tout petit nombre de très grosses entreprises : 24 ont ainsi représenté 44 % de cette dépense fiscale en 2016. De plus, la Cour des comptes souligne que « les dons qui la déclenchent ne sont dans les faits pratiquement pas vérifiés ». De façon plus générale, la Cour des Comptes déplore que « la distinction entre mécénat et responsabilité sociétale des entreprises » tende à « s'estomper et que la recherche de fortes retombées médiatiques amène certaines actions de mécénat à se rapprocher d'opérations de parrainage, au risque d'une confusion certaine ».







Mécénat

Actualité

Mécénat d'entreprise : onéreux et mal encadré, selon la Cour des Comptes

La Cour des comptes a appelé mercredi à "mieux encadrer" le généreux dispositif fiscal français permettant de réduire l'impôt sur les sociétés par le mécénat, dont le coût pour les finances publiques a été multiplié par dix en 15 ans.

Dans son rapport, la Cour des comptes a contrôlé la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), créée en 1993 par 13 grands groupes français et qui regroupe aujourd'hui 5.650 entreprises. La FACE est épinglée pour ses manquements en matière de gouvernance et de gestion, et la multiplication de fondations abritées dont "peu apparaissent, à ce jour, avoir un impact significatif sur le terrain dans les domaines couverts par la Fondation".

Plus généralement, "il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier l'apport du mécénat à la lutte contre l'exclusion ou à tel ou tel champ des activités culturelles, tout simplement parce que l'administration fiscale est aveugle", déplore M. Durrleman. La Cour des Comptes formule plusieurs pistes de réforme du dispositif, dont un abaissement du taux de réduction d'impôt ou un plafonnement des dons en valeur.

"Nous avons maintenant un impérieux devoir, celui d'agir habilement pour ne pas décourager la capacité de don mais pour qu'elle ait un cadre digne de cet exercice", ajoute Joël Giraud (LREM), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée.





Sources

France Inter – Fabien Cazeaux – 05/11/18 - https://www.franceinter.fr/societe/discriminations-a-l-embauche-mieux-vaut-s-appeler-thomas-que-julie

Défenseurs des Droits – 15/11/18 - https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actualites/2018/11/le-defenseur-des-droits-se-rejouit-de-la-sortie-du-livre-le-racisme-et-la

Insee - 07/11/18 - https://www.insee.fr/fr/statistiques/3640742#titre-bloc-6

La Croix – Romane Ganneval – 30/11/18 - https://www.la-croix.com/Economie/France/perception-discriminations-travail-cinq-chiffres-2018-11-30-1200986541

Challenges – Léa Lejeune – 23/11/18 - https://www.challenges.fr/femmes/inegalites-salariales-les-4-questions-cle-du-plan-penicaud 627899#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181123

Travail Emploi.gouv – Novembre 18 - https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/index egalite fh 22-11-18.pdf

Go Met – Jean-Francois Eyraud – 26/11/18 - https://www.go-met.com/emplois-francs-il-y-potentiel-encore-inexploite-les-entreprises/

HanDirect – 28/11/18 - https://www.handirect.fr/obtenir-la-rgth-simplification/

Handicap.fr – Cassandra Rogeret – 30/11/18 - https://emploi.handicap.fr/art-entreprises-inclusives-europe-1078-11343.php

Handicap Infos – 30/11/18 - https://www.handicapinfos.com/informer/lancement-plateformeautisme-emploi-fr 36035.htm

Modis - 13/11/18 - https://www.modisfrance.fr/actualites/inclusion-etudiants-asperger/

Handicap.fr – Emmanuelle Dal'Secco – 27/11/18 - https://emploi.handicap.fr/art-charte-aspie-friendly-autiste-asperger-1078-11333.php

Novethic – Béatrice Héraud – 31/10/18 - https://www.novethic.fr/actualite/entreprise-responsable/isr-rse/objectif-rse-chez-veolia-les-amis-critiques-challengent-la-strategie-de-l-entreprise-146503.html

Challenges – Thuy-Diep Nguyen – 09/11/18 - https://www.challenges.fr/entreprise/vie-de-bureau/le-mal-de-dos-une-facture-de-plus-d-un-milliard-d-euros 624834#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181109

INRS - 07/11/18 - http://www.inrs.fr/actualites/campagne-nationale-lombalgies.html

Le Monde – 28/11/18 - https://www.lemonde.fr/sante/article/2018/11/28/bien-etre-au-travail-les-salaries-sont-de-plus-en-plus-nombreux-a-renoncer-a-leurs-arrets-maladie 5389642 1651302.html

Le Parisien – 14/11/18 - http://www.leparisien.fr/economie/le-gouvernement-mise-sur-le-teletravail-pour-reduire-les-arrets-maladie-14-11-2018-7942347.php

Challenges – AFP – 26/11/18 - https://www.challenges.fr/entreprise/vie-de-bureau/un-actif-sur-cinq-presente-un-trouble-mental 628354#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20181126



Sources

Challenges – Marion Perroud – 21/11/18 - https://www.challenges.fr/entreprise/vie-de-bureau/le-flex-office-et-le-coworking-ne-font-pas-rever-les-jeunes 627092#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20181121

Le Figaro – Quentin Périnel – 28/11/18 - http://www.lefigaro.fr/decideurs/vie-bureau/2018/11/28/33008-20181128ARTFIG00008-la-defense-lancement-d-un-dispositif-inedit-pour-desengorger-les-transports.php

Novethic – 26/11/18 - https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/covoiturage-voitures-autonomes-forfait-velo-les-12-principales-mesures-de-la-loi-mobilite-146607.html

CareNews – Flavie Deprez – 13/07/18 - http://www.carenews.com/fr/news/11069-lancement-du-giving-tuesday-en-france-en-novembre

Le Monde - Nicole Vulser - 28/11/18 -

https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/11/28/mecenat-la-cour-des-comptes-critique-labsence-de-controle-de-l-etat 5389770 3234.html

Ouest France – 29/11/18 - https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/mecenat-d-entreprises-onereux-et-mal-encadre-selon-la-cour-des-comptes-6099277



RSE



www.groupe-adecco.fr/rse